

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-1/1
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 09 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Economie et Gestion** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Elias BOUACIDA
Loïc CHARLES
Thibault DARCILLON
Mouhoub HANI
David GUERREIRO
Amal KHARROUBY
Amina DJEDIDI
Hela MAAFI
Paul MANEUVRIER-HERVIEU

ARTICLE 2 –

M. **Elias BOUACIDA** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

Le Président

Arnaud LAURENT

V. La

Pour le P

Secrétair

nte

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-1/2

PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME

DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 09 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Administration Économique et Sociale** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Thierry LEVY
Claire BOURGOIN
Florence MACHTINGER
Anne FRETTEL
Matteo CAVALLARO

ARTICLE 2 –

M. Thierry LEVY est nommé président du jury désigné ci-dessus.

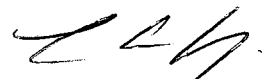
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 03 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-1/3
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 09 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Economie des Organisations** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Raphaël GIRAUD
Carole BRUNET
Anne FRETTEL
Jacques PELLETAN
Matteo CAVALLARO
Santiano NUNEZ-REGUEIRO

ARTICLE 2 –

M. Raphaël Giraud est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

11-12-2026-8-13
V
La Directrice Générale des Services adjointe

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-1/4
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 10 juin 2025 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Management** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Hanane BEDDI
Patricia MILANO
Amina DJEDDI
Mouhoub HANI
Thierry LEVY
Elen RIOT
Anne JANAND
Véronique DE SAINT-GINIEZ
Hubert DUCHATELIER

ARTICLE 2 –

Mme **Hanane BEDDI** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

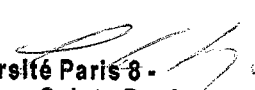
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIME


Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-1/5
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 09 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Monnaie Banque Finance Assurance** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Hela MAAFI
Antoine TERRACOL
Alexandre FONT
Stéphane ROSSIGNOL
Sophie SAGLIO
Antoine PARENT
Elias BOUACIDA
Thibault DARCILLON

ARTICLE 2 –

Mme **Hela MAAFI** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-1/6
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion du 09 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Management et Commerce International Parcours Commerce extérieur - trilingue** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Elen RIOT
Bilal EL RAFHI
Alicia FERNANDEZ GARCIA
Mouhoub HANI

ARTICLE 2 –

Mme Elen Riot est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Administration Economique et Sociale, Economie et Gestion et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Justice, Procès, Procédure (UFR droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Catherine PUIGELIER
Alexandre LUNEL
Benjamin FIORINI
David CHEMMI
Sophie MOLINIER**

ARTICLE 2 –

Mme Catherine PUIGELIER est nommée président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/8

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Droit public (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Vanessa BARBE
Vincent TOMKIEWICZ
Marc PELLETIER
Alice FUCHS-CESSOT
Sophie JEUSSEAUME-JOSSAUD
Anissa HACHEMI**

ARTICLE 2 –

Mme Vanessa BARBE est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

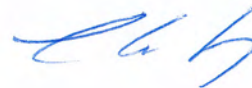
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/10

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DU Criminologie (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Franck ARPIN-GONNET
Sophie MOLINIER
Frédéric CAMBRUNE
Benjamin FIORINI**

ARTICLE 2 –

M. **Franck ARPIN-GONNET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Droit** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Astrid MARAIS (L1 div. B)
David LEMBERG (L1 div. A)
Christophe LACHIEZE (L2)
Isabelle TA (L3)
Hugues MICHELIN-BRACHET (L3)
David CHEMMI
Saïda EL BOUDOUHI
Benoit HABERT

ARTICLE 2 –

M. Hugues MICHELIN-BRACHET sont nommés présidents du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Université Paris 8
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Commission « LP Mandataire Judiciaire »** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Astrid MARAIS
Hugues MICHELIN-BRACHET
Amélie DIVOUX-PARIS
Stéphanie MORISSET (partenaires ISGT)

ARTICLE 2 –

Mme Astrid MARAIS sont nommés présidents du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/5

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Droit de la Santé (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Astrid MARAIS
Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Liza VEYRE
Cyril CLÉMENT
Alexandre LUNEL
Jean BRUSCHI**

ARTICLE 2 –

Mme **Astrid MARAIS** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/6

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Droit privé** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Garance CATTALANO
Christophe LACHIEZE
Benjamin FIORINI
Isabelle TA**

ARTICLE 2 –

Mme **Garance CATTALANO** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/7
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Justice, Procès, Procédure (UFR droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Catherine PUIGELIER
Alexandre LUNEL
Benjamin FIORINI
David CHEMMI
Sophie MOLINIER

ARTICLE 2 –

Mme Catherine PUIGELIER est nommée président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/8
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Droit public (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Vanessa BARBE
Vincent TOMKIEWICZ
Marc PELLETIER
Alice FUCHS-CESSOT
Sophie JEUSSEAUME-JOSSAUD
Anissa HACHEMI

ARTICLE 2 –

Mme Vanessa BARBE est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

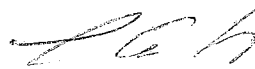
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/9

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DU Clinique Juridique** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Sophie MOLINIER
Benjamin PITCHO**

ARTICLE 2 –

Mme Sophie MOLINIER est nommée président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/10
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DU Criminologie (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Franck ARPIN-GONNET
Sophie MOLINIER
Frédéric CAMBRUNE
Benjamin FIORINI

ARTICLE 2 –

M. **Franck ARPIN-GONNET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/11

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DESU Criminologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Franck ARPIN-GONNET
Catherine PUIGELIER
Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Benjamin FIORINI**

ARTICLE 2 –

M Franck ARPIN-GONNET et **Mme Catherine PUIGELIER** sont nommés présidents du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/12
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DU JCCI** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Catherine PUIGELIER
Benjamin FIORINI

ARTICLE 2 –

Mme **Agnès GAUTIER-AUDEBERT** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08/07/2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-5/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR eriTES du 20 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Géographie et aménagent** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Kaduna DEMAILLY
Olivier ARCHAMBEAU
Mélody BIETTE
Marion TILLOUS
Jean-François VALETTE**

ARTICLE 2 –

M. Jean-François VALETTE est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR eriTES et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-5/2-1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR erITES du 20 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Civilisations, cultures et sociétés – Parcours Mondes Méditerranéens en Mouvement** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Fabrizio MACCAGLIA
Youssef EL CHAZLI
Marie BONTE
Didier LE SAOUT**

ARTICLE 2 –

M. Fabrizio MACCAGLIA et M. Youssef EL CHAZLI sont nommés co-présidents du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR erITES et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint-Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-5/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR eriTES du 20 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Géographie, aménagement, environnement et développement (GAED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Hugo PILKINGTON
Cyril CASTANET
Ségolène DARLY
Marc BUI
Maciej NOWAK
Florian RAYMOND**

ARTICLE 2 –

M. Hugo PILKINGTON est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR eriTES et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-5/4
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR eriTES du 20 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Mathématiques et Informatique Appliquées aux Sciences Humaines et Sociales (MIASHS)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Dominique ARCHAMBAULT
Céline JOST
Salvatore Maria ANZALONE
Gérard UZAN
Isis TRUCK
Marc BUI
Anis ROJBI

ARTICLE 2 –

M. Dominique ARCHAMBAULT est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR eriTES et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
vu la proposition de l'UFR de l'Informatique du 19 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Informatique** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Guillaume BESACIER
Rakia JAZIRI
Arab ALI CHERIF**

ARTICLE 2 –

M. Guillaume BASACIER est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de l'informatique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 19 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Psychologie (UFR Psychologie et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Léonore ROBIEUX
Caroline BEAUVAIS
Laïla BOUDRA
Alexandre ERNST
Amélie JACQUOT
Sophie MERTZ-JOSSE
Nathalie ZAJDE**

ARTICLE 2 –

Mme Léonore ROBIEUX est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 19 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la Licence mention Droit IED est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Michel JUHAN
Benoît HABERT
Agnès GAUTIER-AUDERBET**

ARTICLE 2 –

M Michel JUHAN est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/4

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 19 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **DU Criminologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 (UFR Droit et IED) :

**Franck ARPIN-GONNET
Sophie MOLINIER
Frédéric CAMBRUNE
Benjamin FIORINI**

ARTICLE 2 –

M. **Franck ARPIN-GONNET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
vu la proposition de l'UFR de S.E.P.F. du 19 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de **Licence mention Sciences de l'éducation (L3)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 (UFR S.E.P.F. et IED) :

**Deborah GENTES
Gladys CHICHARRO
Nada CHAAR
Claire DESMITT
Engin SUSTAM
Pierre JOHAN LAFITTE
Pascale PRAX-DUBOIS
Anthippi POTALLIA
Alessandra CASIGLI
Nathalie COURTECUISSE
Xavier ROUDAIT**

ARTICLE 2 –

Mme Déborah GENTES et **Mme Gladys CHICHARRO** sont nommées présidentes du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de S.E.P.F et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ
**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/5

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2026;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR de l'informatique du 19 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du master Informatique st fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Arab ALI CHERIF
RAKIA JAZIRI
Larbi BOUNCHIR
Guillaume BESACIER**

ARTICLE 2 –

M. Arab ALI CHERIF est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR d'informatique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/6

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Psychologie du 19 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Psychologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Sabine GUERAUD
Lionel DAGOT
Anne-Laure DE PLACE
Thomas VILLEMONTAIX
Stéphanie VANWALLEGHEM
Françoise MORANGE-MAJOUX
Arnaud PLAGNOL
Claire VALLAT-AZOUVI**

ARTICLE 2 –

Mme Sabine GUERAUD est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de psychologie la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR de Droit du 19 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Droit de la Santé** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 (UFR Droit et IED) :

**Astrid MARAIS
Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Lyza VEYRE
Cyril CLEMENT
Alexandre LUNEL
Jean BRUSCHI**

ARTICLE 2 –

Mme Astrid MARAIS est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, la Directrice de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/8

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance 19 juin 2026;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR de Droit du 19 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Justice, Procès, Procédure** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 (UFR de Droit et IED) :

**Catherine PUIGELIER
Alexandre LUNEL
Benjamin FIORINI**

**David CHEMMI
Sophie MOLINIER**

ARTICLE 2 –

Mme **Catherine PUIGELIER** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, la Directrice de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/9

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026 ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR de Droit du 19 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Droit public** (UFR Droit et IED) est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Vanessa BARBE
Vincent TOMKIEWICZ
Marc PELLETIER
Anissa HACHEMI
Alice FUCHS-CESSOT
Sophie JEUSSEAUME-JOSSAUD**

ARTICLE 2 –

Mme Vanessa BARBE est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/10

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 19 juin 2026;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR des S.E.P.F. du 19 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention sciences de l'éducation et de la Formation** est fixée
comme suit pour l'année 2026-2027 :

Stéphane BONNERY
Delphine LEROY
Valentin SCHAEPELYNCK
Samuel BOUSSION
Pascale PRAX-DUBOIS
Ilaria PIRONE
Pierre Johan LAFITTE
Alessandra CASIGLI
Nathalie COURTECUISSE

ARTICLE 2 –

M. Stéphane BONNERY est nommé président du jury désigné ci-dessus.

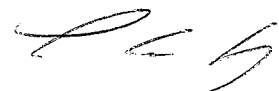
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR S.E.P.F. et la Directrice
générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-7/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition du Conseil de l'Institut d'enseignement à distance du 18 juin 2025 ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Droit (IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Michel JUHAN
Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Benoît HABERT**

ARTICLE 2 –

M. **Michel JUHAN** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

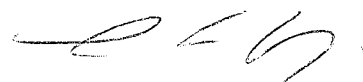
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'enseignement à distance, le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/5

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Droit de la Santé (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Astrid MARAIS
Agnès GAUTIER-AUDEBERT
Liza VEYRE
Cyril CLÉMENT
Alexandre LUNEL
Jean BRUSCHI**

ARTICLE 2 –

Mme **Astrid MARAIS** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Justice, Procès, Procédure (UFR droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Catherine PUIGELIER
Alexandre LUNEL
Benjamin FIORINI
David CHEMMI
Sophie MOLINIER**

ARTICLE 2 –

Mme Catherine PUIGELIER est nommée président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/8
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Droit public (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Vanessa BARBE
Vincent TOMKIEWICZ
Marc PELLETIER
Alice FUCHS-CESSOT
Sophie JEUSSEAUME-JOSSAUD
Anissa HACHEMI

ARTICLE 2 –

Mme Vanessa BARBE est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-4/10

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la proposition de l'UFR de Droit du 04 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DU Criminologie (UFR Droit et IED)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Franck ARPIN-GONNET
Sophie MOLINIER
Frédéric CAMBRUNE
Benjamin FIORINI**

ARTICLE 2 –

M. **Franck ARPIN-GONNET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

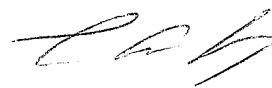
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Droit et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD 8

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu l'avis du Conseil de l'Institut d'études européennes du 21 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Etudes européennes et internationales** est fixée
comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Emmanuelle LALLEMENT
Michel MANGENOT
Fanny BOUQUEREL
Pauline GALLINARI
Sylvie ROUXEL
Malgorzata OGONOWSKA
Nicolas MAISETTI**

ARTICLE 2 –

Mme. **Emmanuelle LALLEMENT** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

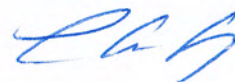
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut d'études européennes et la Directrice générale des services sont responsables de
l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-9

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'Institut Français de Géopolitique du 07 avril 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Géopolitique** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Frédéric DOUZET
Jérémy ROBINE
Vladimir PAWLOTSKY
Maxime CHERVAUX
Isabelle SAINT-MEZZARD**

ARTICLE 2 –

M. **Frédéric DOUZET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'Institut Français de Géopolitique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 07 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : mondes anglophones** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Rémy BETHMONT
Lili PARROTT
Susan BALL

ARTICLE 2 –

M. **Rémy BETHMONT** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 07 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : mondes arabes** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Rémy BETHMONT
Abdelaziz EL ALOUI**

ARTICLE 2 –

M. Rémy BETHMONT est nommé président du jury désigné ci-dessus.

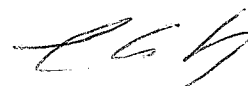
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 07 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales : mondes hispaniques** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Rémy BETHMONT
Diego FARNIE
Sebastian GARCIA BARRERA

ARTICLE 2 –

M. Rémy BETHMONT est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/8

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues
étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 07 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Double Licence Études anglophones-Histoire** est fixée comme suit pour
l'année 2026-2027 :

Rémy BETHMONT
Tim MC INERNEY

ARTICLE 2 –

M. **Rémy BETHMONT** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères
appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de
l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

Le Président
Arnaud LAIMÉ



ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/5

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 05 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Traduction et interprétation parcours Lettres, interfaces numériques et sciences humaines LISH** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Marie-Nadia KARSKY
Ons DEBBECH
Paul MURAILLE
Arnaud REGNAULD
Sofia TCHOUIKINA

ARTICLE 2 –

Mme Marie-Nadia KARSKY est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le jury mentionné ci-dessus est souverain pour le parcours Langues et sociétés.

ARTICLE 4 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/6

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 05 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Langues et sociétés parcours Médias, culture, 2 langues** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Anne CHASSAGNOL
Myriam PONGE
Claire BOURHIS-MARIOTTI**

ARTICLE 2 –

Mme **Claire BOURHIS-MARIOTTI** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLOME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 05 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Langues et sociétés parcours Coopération Internationale et médiation de Langues** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Bernard CROS
Katia GHOSN
M-A MAILLET
Enrique FERNANDEZ**

ARTICLE 2 –

M. Enrique FERNANDEZ est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président


**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/6

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 05 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention MEEF « second degré » parcours Anglais** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Marie-Pierre JOUANNAUD
Audrey FOGELS
Gwen LECOR

ARTICLE 2 –

Mme **Marie-Pierre JOUANNAUD** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

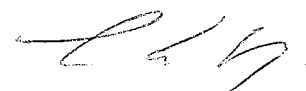
Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 07 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention MEEF « second degé » parcours Espagnol** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Christine MARGUET
Mercedes YUSTA
Claire LAGUIAN**

ARTICLE 2 –

Mme **Christine MARGUET** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027 SCOLARITE – JD-12/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
Vu l'avis du Conseil de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) du 07 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la licence Mention : Langues Étrangères Appliquées est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Darine SAIDI
Fanny CHAGNOLLAUD (espagnol)
Margaux COUTHERUT (anglais)
Isabel DESMET (portugais)
Ling Ying ESCALIER (chinois)
Béatrice LAGHEZZA (italien)
Helisennne LESTRINGANT (allemand)
Sofia TCHOUIKINA (russe)
Jacqueline FROMONOT

ARTICLE 2 –

Mme **Jacqueline FROMONOT** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Langues, littératures et civilisations étrangères et régionales – Langues étrangères appliquées (LLCER-LEA) et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-16/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère du
03 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Sciences de l'éducation et de la formation** est fixée
comme suit pour l'année 2026-2027 :

Stéphane BONNERY
Delphine LEROY
Valentin SCHAEPELYNCK
Samuel BOUSSION
Ilaria PIRONE
Pascale PRAX- DUBOIS
Pierre-Johan LAFFITTE
Alessandra CASIGLI
Nathalie COURTECUISSE

ARTICLE 2 –

M. **Stéphane BONNERY** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-16/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère du
03 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Sciences de l'éducation et de la formation** est fixée
comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Déborah GENTES
Gladys CHICHARRO
Nada CHAAR
Claire DESMITT
Engin SUSTAM
Pierre Johan LAFFITTE
Pascale PRAX-DUBOIS
Anthippi POTOLIA
Nathalie COURTECUISSÉ
Xavier ROUDAÏT**

ARTICLE 2 –

Mme Déborah GENTES est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue
étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent
arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-16/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue étrangère du
03 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Psychanalyse** est fixée comme suit pour l'année
2026-2027 :

**Aurélie PFAUWADEL
Clotilde LEGUIL
Fabian FAJNWAKS
Déborah GUTERMANN
Damien GUYONNET
Caroline DOUCET
France JAIGU**

ARTICLE 2 –

Mme **Aurélie PFAUWADEL** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences de l'éducation, psychanalyse, et communication/français langue
étrangère et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent
arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Licence mention Philosophie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Andrea ANGELINI
Leonardo MOREIRA
Anne ALOMBERT**

ARTICLE 2 –

Mme Andrea ANGELINI est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Saint-Denis
Vice-Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Philosophie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Catherine GUESDE
Fabienne BRUGERE
Jean-Pierre MARCOS**

ARTICLE 2 –

Mme Catherine GUESDE est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du pré-jury du **Master mention Arts plastiques et Art Contemporain, parcours Pratiques, histoires, théories de la photographie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Arno GISINGER
Mathieu HAREL VIVIER
Paul EDWARDS
Daphné LE SERGENT
Aurélie HABERY
Anne LEROY
Jens Emil SENNEWALD
Cédric MAZET ZACCARDELLI**

ARTICLE 2 –

M **Arno GISINGER** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master ArTec** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

Nancy MURZILLI
Chloé LARMET
Anne ALOMBERT

ARTICLE 2 –

Mme Nancy MURZILLI est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


Université Paris 8
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/15-1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Musique-Musicologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Alain BONARDI
Alvaro OVIEDO
Philippe MICHEL
Frédéric DUHAUTPAS
Giordano FERRARI

ARTICLE 2 –

M Alain BONARDI est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/11

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Licence mention Arts du spectacle (Théâtre)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Stéphane POLIAKOV
Chloé DECHERY

ARTICLE 2 –

M Stéphane POLIAKOV est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/10

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Danse** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Isabelle LAUNAY
Laurent PCIHAUD
Julie PERRIN**

ARTICLE 2 –

Mme Isabelle LAUNAY est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Présidente

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint-Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/7

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Cinéma et audiovisuel** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Dork Zabunyan
Emmanuel Dreux
Ophir LEVY
Melanie FORRET
Alante KAVAITE
Grégoire QUENAULT
Camille BLOT-WELLENS**

ARTICLE 2 –

Mr Dork Zabunyan est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ


**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/12

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Arts de la scène et du spectacle vivant** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Eliane BEAUFILS
Erica MAGRIS

ARTICLE 2 –

Mme Eliane BEAUFILS et **Mme Erica MAGRIS** sont nommées présidentes du jury désigné ci-dessus.

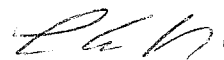
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/9

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du Licence mention Musicologie – Danse (L3) est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

Laurent PICHAUD
Isabelle LAUNAY
Julie PERRIN

ARTICLE 2 –

M. **Laurent PICHAUD** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

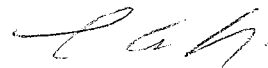
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/8-2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du DU6+ Post-Master est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Eugénie ZVONKINE
Ophir LEVY
Grégoire QUENAULT

ARTICLE 2 –

Mme **Eugénie ZVONKINE** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/5

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master mention Création numérique** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Cédric PLESSIET
Jean-François JEGO
Rémy SOHIER**

ARTICLE 2 –

M. **Cédric PLESSIET** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/4

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du Master M2E Arts plastiques est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Marie PRESTON
Fabienne FLAMBARD
Peggy BOUGY-AZRI
Paul-Louis RINUY**

ARTICLE 2 –

Mme Marie PRESTON est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence Arts Plastiques** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Marianne LECAREUX
Mathilde ROUSSEL
Hortense SOICHET**

ARTICLE 2 –

Mme Marianne LECAREUX est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/6

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2025-2026

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Arts du spectacle (Cinéma)** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Nicolas DROIN
Odile ETAIX
Emma MRABET**

ARTICLE 2 –

Mr Nicolas Droin est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la Master MEEF Arts plastiques est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Paul-Louis RINUY
Emmanuelle GUEDON
Tristan MAHOU
Peggy BOUOGY-AZRI**

ARTICLE 2 –

M. **Paul-Louis RINUY** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du Master Arts plastiques est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Anne CREISSELS
Nathalie DESMET
Catherine DE SMET
Céline FLECHEUX
Daphné LE SERGENT
Emanuele QUINZ
Paul-Louis RINUY**

ARTICLE 2 –

Mme **Anne CREISSELS** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITÉ PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la filière Arts écologiques est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

**Eliane BEAUFILS
Makie SOLOMOS
Cécile SORIN
Marie CAZABAN-MAZEROLLES
Aliocha IMHOFF
Damien MARGUET**

ARTICLE 2 –

Mme Eliane BEAUFILS est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint-Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laura CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master MEEF parcours Musique** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

Fabien SANMARTIN
Danièle VILLEMIN
Rachel ROGUIN (ESPE)

ARTICLE 2 –

M **Fabien SANMARTIN** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/14

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Musicologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

Alvaro OVIEDO
Clotilde VERWAERDE
André VILLA
Makis SOLOMOS

ARTICLE 2 –

M. Alvaro OVIEDO est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/16

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master M2E parocurs Musique** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027:

Fabien SANMARTIN
Danièle VILLEMIN
Rachel ROGUIN (ESPE)

ARTICLE 2 –

M **Fabien SANMARTIN** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



Université Paris 8 -
Vincennes - Saint-Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-2/13

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique du 11 juin 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **DU6+ Post-Master Scène-R jury** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Erica MAGRIS (présidente du jury et co-responsable)
Charlène DRAY (co-responsable)
Martial POIRSON (jury invité)
Jean-François JEGO (jury invité)
Cécile Welker (jury invité extérieur à P8)

ARTICLE 2 –

Mme **Erica MAGRIS** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

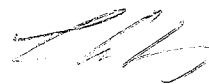
ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR Arts, Philosophie, Esthétique et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 08 juillet 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-14/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 22 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Psychologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Léonore ROBIEUX
Alexandra ERNST
Louise GOYET
Caroline BEAUVAIS
Leïla BOUDRA
Nathalie ZAJDE
Sophie MERTZ-JOSSE
Amélie JACQUOT**

ARTICLE 2 –

Mme **Léonore ROBIEUX** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

La Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président



Arnaud LAIMÉ

**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-14/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

La Présidente de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Psychologie du 22 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Psychologie** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Sabine GUERAUD
Anne-Laure DE PLACE
Lionel DAGOT
Arnaud PLAGNOL**

**Stéphanie VANWALLEGHEM
Françoise MORANGE-MAJOUX
Claire VALLAT- AZOUVI
Thomas VILLEMONTÉIX**

ARTICLE 2 –

Mme **Sabine GUERAUD** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

La Directrice de l'UFR de Psychologie et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON**

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-15/1

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences du langage du 27 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence mention Sciences du langage** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Mario BARRA-JOVER
Florence ENCREVÉ
Marie PERINI

ARTICLE 2 –

M. **Mario BARRA-JOVER** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences du Langage et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-15/2

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu la loi n° 2018-166 du 8 mars 2018 relative à l'orientation et à la réussite des étudiants ;
vu l'arrêté du 30 juillet 2018 relatif au diplôme national de licence ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences du langage du 27 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence professionnelle mention Gestion et accompagnement de projets pédagogiques - Parcours Enseignement de la langue des signes en milieu scolaire** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Marie-Anne SALLANDRE
Ivani FUSELLIER
Anne VANBRUGGHE**

ARTICLE 2 –

Mme **Marie-Anne SALLANDRE** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences du Langage et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-15/3

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences du langage du 27 mai 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury du **Master mention Sciences du langage** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

**Sandra BENAZZO
Florence ENCREVÉ
Dylan GLYNN
Anthippi POTOLIA
Laurent ROUSSARIE
Ewa LENART**

ARTICLE 2 –

Mme **Sandra BENAZZO** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences du Langage et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-15/4

**PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8**

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 25 avril 2002 relatif au master ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'UFR de Sciences du langage du 27 mai 2026;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Master MEE parcours Langue des Signes Française** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Marie-Anne SALLANDRE
Sandrine BURGAT
Marie PERINI

ARTICLE 2 –

Mme **Marie-Anne SALLANDRE** est nommée présidente du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'UFR de Sciences du Langage et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 29 juin 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ



**Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis**
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-10/1
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 06 juillet 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury des **DUT Gestion administrative et commerciale, DUT Information-communication, DUT Informatique, DUT Qualité, logistique industrielle et organisation** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Abderrahaman EL MHAMED I
Jean- Hugues RETY
Cyril JACQUEL
Catherine DURAND-CHAILLOU
Yasmina HANI
Amine ZIZI
Thamer MECHARNIA
Marielle BABOULALL
Caroline RENSON
Jean-François DHENIN

Stéphane HURTADO
Lucien KOWOH-BILLE
Houda BOUNAJMA
Véronique CLEMENT-COMPAROT
Clément ROUSSEAU
Josue SHAMANCIEY
Jocelyne CAPMAL

ARTICLE 2 –

M. **Abderrahaman EL MHAMED I** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président



Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-10/4
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 6 décembre 2019 relatif à la licence professionnelle ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 06 juillet 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury de la **Licence professionnelle mention Management des processus logistiques ,Parcours Coordonnateur des améliorations des processus d'entreprise** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Abderrahman EL MHAMED I
Yasmina HANI
Mohammed LEOUATNI
Touria VERONNEAU
Claire BRUGNOT

ARTICLE 2 –

M. **Abderrahman EL MHAMED I** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-10/1
PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME
DE L'UNIVERSITE PARIS 8
ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 06 juillet 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury des **BUT Gestion administrative et commerciale, BUT Information-communication, BUT Informatique, BUT Qualité, logistique industrielle et organisation** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Abderrahaman EL MHAMED I
Jean- Hugues RETY
Cyril JACQUEL
Catherine DURAND-CHAILLOU
Yasmina HANI
Amine ZIZI
Thamer MECHARNIA
Marielle BABOULALL
Caroline RENSON
Jean-François DHENIN

Stéphane HURTADO
Lucien KOWOH-BILLE
Houda BOUNAJMA
Clément ROUSSEAU
Josue SHAMANCIEY
Jocelyne CAPMAL

ARTICLE 2 –

M. **Abderrahaman EL MHAMED I** est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président



Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON

ARRETE N°2026-2027-SCOLARITE-JD-10/1

PORTANT NOMINATION DE JURYS DE DIPLÔME

DE L'UNIVERSITE PARIS 8

ANNEE UNIVERSITAIRE 2026-2027

Le Président de l'université Paris 8,

Vu la Loi n° 2013-660 du 22 juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche ;
vu l'arrêté du 22 janvier 2014 relatif au cadre national des formations ;
vu la proposition de l'IUT de Montreuil du 06 juillet 2026 ;

A R R E T E

ARTICLE 1 –

La liste des membres du jury des **Master Gestion de Production Logistique Achats** est fixée comme suit pour l'année 2026-2027 :

Abderrahaman EL MHAMED I
Yasmina HANI
Amine ZIZI

Mohammed LEOUATNI
David LESVEN
Josué SHALANCIEY

ARTICLE 2 –

M. Abderrahaman EL MHAMED I est nommé président du jury désigné ci-dessus.

ARTICLE 3 –

Le Directeur de l'IUT de Montreuil et la Directrice générale des services sont responsables de l'exécution et de l'affichage du présent arrêté.

Fait à Saint-Denis, le 01 septembre 2026

Le Président

Arnaud LAIMÉ

Université Paris 8 -
Vincennes - Saint - Denis
Pour le Président et par délégation
La Directrice Générale des Services adjointe
Laure CAPRON